



Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur Académique, mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Tout d'abord l'UNSA éducation vous souhaite la bienvenue monsieur Noé. En tant que nouveau directeur académique des services de l'éducation nationale dans le Gard et comme votre prédécesseur, sachez que vous trouverez en nous des partenaires toujours prêts à travailler en bonne intelligence.

Compte tenu de la date et de l'ordre du jour de ce CDEN, nous avons choisi de focaliser notre déclaration liminaire sur deux sujets : Le retour de la semaine à 4 jours et les contrats aidés. Sur le premier, quel que soit l'avis de chacun sur les rythmes de vie de l'enfant, avis qui doit être entendu et respecté, l'UNSA éducation ne peut que déplorer que notre gouvernement précipite les décisions de retour à 4 jours au risque de compliquer singulièrement des conditions d'exercice déjà rendues très complexes pour les personnels enseignants comme pour vos services, du fait des différents décrets d'assouplissement qui ont dénaturé cette réforme.

Néanmoins, Nous répondrons présents pour accompagner les équipes enseignantes, pour vérifier les conséquences sur les personnels remplaçants, en service fractionné ou à temps partiel. Nous soutiendrons aussi les personnels d'inspection et administratifs qui vont forcément voir leur charge de travail compliquée et accrue par toutes ces modifications d'organisation de dernière minute dans les écoles. Nous veillerons à ce qu'aucun personnel de l'éducation nationale ne soit lésé quand à ses obligations réglementaires de service et nous continuerons par ailleurs d'observer les bénéfices que les élèves pourront tirer dans le cadre d'une nouvelle réflexion sur l'organisation de la semaine scolaire. Nous disons et redisons que ce sont bien les élèves et notamment les plus en difficulté qui doivent être notre priorité et non des questions financières ou d'organisation de la vie des adultes.

Le second sujet des contrats aidés place cette rentrée sous le signe de l'inquiétude et de la colère pour de nombreux personnels. Le ministère du Travail annonce la destruction d'un nombre massif d'emplois aidés et le silence de notre ministre de tutelle ou ses déclarations contradictoires nous font craindre le pire pour les personnels en CUI mais aussi les directrices et directeurs d'école et les enseignants qui comptent sur eux pour l'aide administrative ou l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Selon l'UNSA éducation, la politique des emplois aidés n'est pas celle qui nous paraît la plus satisfaisante, nous lui préférierions une vraie professionnalisation débouchant sur des emplois pérennes. Il faut cependant souligner que la démarche mise en place jusqu'alors a eu au moins le mérite de mettre en évidence les besoins en matière d'assistance pour les différents métiers de l'Éducation nationale. Pour nous, la question des AESH trouve sa réponse dans la promesse présidentielle du

président Hollande, qui avait programmé sur 5 ans, le passage en CDD ou en CDI de tous les personnels en CUI de droit privé.

Il est inconcevable que l'école publique ne compense pas les besoins d'accompagnement nécessaires à la réussite des élèves en situation de handicap.

Nous vous demandons solennellement Monsieur le Directeur Académique, Monsieur le Préfet de nous confirmer que ses engagements ne sont pas remis en cause ni dans le principe ni dans le calendrier.

Concernant l'aide administrative des directions d'école, alors que le chantier de la simplification des tâches est au point mort depuis 2 ans, alors que chacun s'accorde à reconnaître la nécessité de pérenniser ces emplois, comment supporter l'idée qu'on supprime des contrats aidés ?

Nous avons demandé à vos services de trouver le moyen de procéder à des recrutements urgents sur quelques situations d'une exceptionnelle gravité et nous vous redemandons aujourd'hui Monsieur le Directeur Académique de rendre cela possible.

Pour le reste nous avons bien compris que notre interlocuteur se trouve rue de Grenelle et nous envisagerons d'ores et déjà des actions nationales pour mener à terme une bonne fois pour toute cette lutte ô combien légitime de l'aide administrative de la direction d'école.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention.

**Les délégués des personnels de l'Unsa Education élus en CDEN**